Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 136 (2012)

Artikel: Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris : les basiliques (Nyon, Canton de Vaud)

Autor: Brunetti, Caroline / Henny, Christophe

Kapitel: III: La première basilique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835843

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. LA PREMIÈRE BASILIQUE

Découverte lors des fouilles de 1974, la première basilique de la *Colonia Iulia Equestris* est plus petite que celle qui lui succédera. Entouré d'un mur formant une esplanade, cet édifice est complété à l'ouest par deux rangées de boutiques alignées sur des portiques (fig. 13). Ce monument, érigé vers la fin de l'époque augustéenne, voire au début du règne de Tibère, est le seul édifice connu pour le premier *forum*, puisque aucune trace de temple et de son péribole n'a été identifiée à ce jour. Faisait-il déjà face à la basilique ou s'agissait-il seulement d'un autel dynastique, monument caractéristique de plusieurs *fora* d'Espagne, de Gaule et de Germanie dès les premières années du Principat[33] ?

III.1 Les vestiges

III.1.1 La basilique (fig. 14 et encart CD)

La première basilique mesure environ 58 x 13 m. Elle a été construite sur un cryptoportique, dont le sol en terre battue est conservé et se situe à 400,20 m d'altitude[34]. Celui-ci est divisé en deux nefs par une rangée de piliers axiaux[35]. Ces bases de piliers ont deux modules : 1 x 1 m et 0,40/0,44 x 0,44/0,50 m environ. Les grandes bases sont maçonnées[36], alors que les petites sont des dés de molasse[37]. Ces derniers reposent sur un radier qui n'a été observé que dans le cas des bases ST 2026 et 2031. La distance séparant deux bases est d'environ 2,90/3,00 m d'axe en axe. Le sommet conservé des bases de molasse se situe à la même altitude que le sol du cryptoportique.

Pour la restitution du rez-de-chaussée de la basilique, deux hypothèses ont été proposées. Selon Ph. Bridel, une partie des piliers axiaux du cryptoportique se prolongeraient à l'étage supérieur par des colonnes ou par de simples poteaux en bois assurant de cette manière la reprise axiale des charges du toit. On se trouverait ainsi en présence d'une importante basilique à deux nefs[38]. F. Rossi suppose, par analogie avec d'autres basiliques, dont celles de Velleia (Italie), Doclea (Serbie) et Martigny (Suisse), que ces piliers ne servaient qu'à supporter le plancher d'une vaste salle à nef unique (fig. 15)[39]. Un indice nous est peut-être donné de manière indirecte par la chronologie haute de l'édifice. En effet, comme le souligne A. Roth Congès, les basiliques à deux nefs, notamment celles de Conimbriga (Portugal), Glanum (France), Valeria (Espagne), Vidy (Suisse) et Zuglio (Italie) ont en commun de toutes appartenir à la 1ère phase de construction de leur *forum* respectif, qui est généralement de

[33] Cette hypothèse est évoquée dans la publication consacrée à l'*area sacra* nyonnaise, voir *Noviodunum* III, p. 112.

[34] *Cf.* fig. 70, c.5, m : 10-21 (entre les mètres 10 et 21). Ce sol est constitué de la fameuse « couche rouge » compactée et aplanie, voir encadré chap II.1.

[35] ST 2026 à ST 2032, fig. 14.

[36] ST 2028, 2030 et 2032.

[37] ST 2026, 2027, 2029 et 2031.

[38] Bridel 1994, pp. 141-142.

[39] Rossi 1997, p. 1.

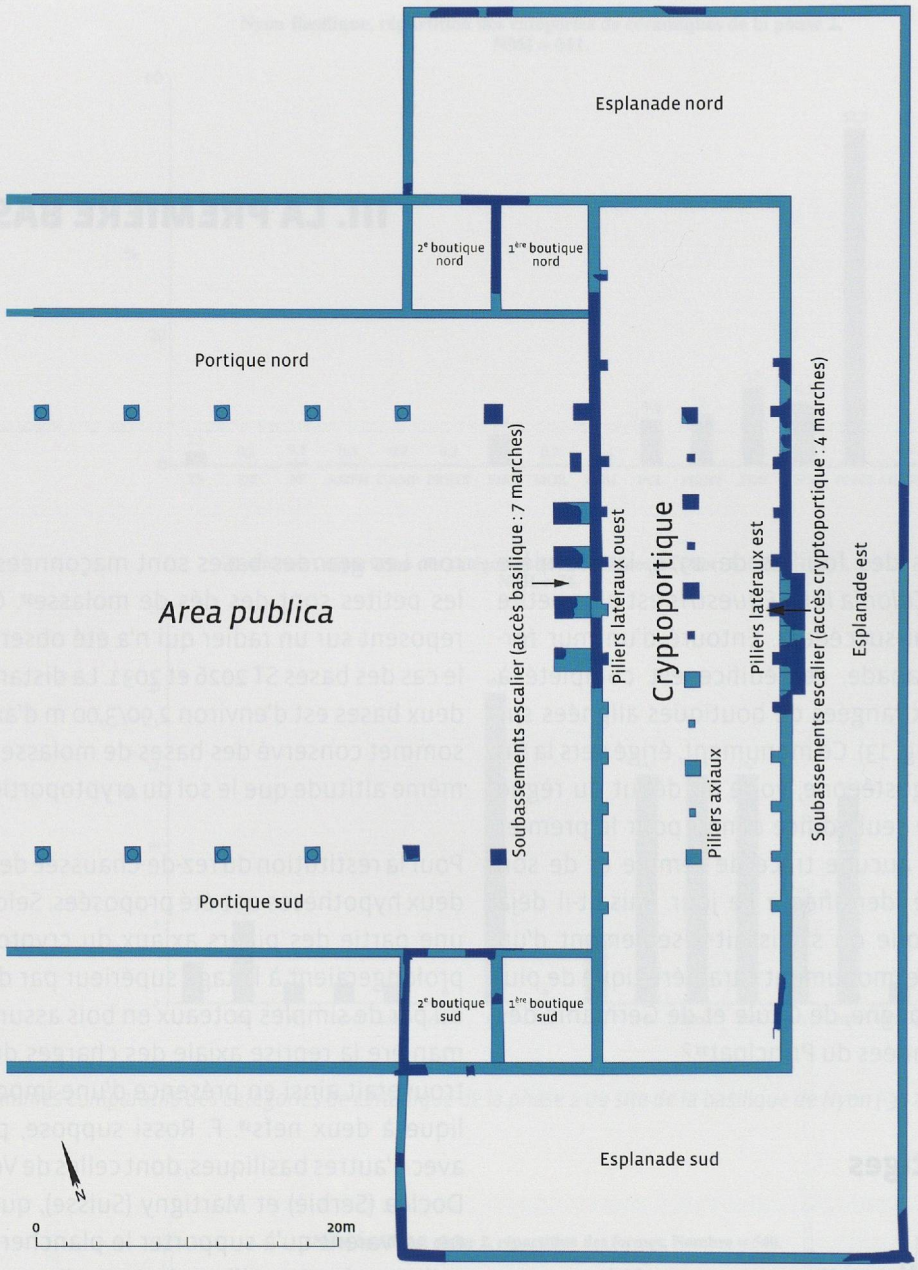

Fig. 13. *Dénomination des espaces de la première basilique de Nyon et hypothèses relatives à la circulation entre les différents espaces.*

conception plus modeste que les suivantes (fig. 16)[40]. On ne peut toutefois exclure dans le cas de Nyon, comme dans celui de Conimbriga, d'Ampurias, de Valeria, de Glanum et de Vidy, que ce premier édifice se rattache davantage aux portiques à deux nefs (*porticus duplex*) qu'à une véritable basilique. Ces portiques doubles qui se trouvent généralement situés sur l'un des petits côtés du *forum* ont plus souvent du côté de la place publique une colonnade qu'une façade close[41]. Toutefois, comme le relève judicieusement Ph. Bridel, le climat lémanique ne laisse guère présager une colonnade libre en façade,

[40] Son propos est toutefois peu clair car elle range en introduction la première basilique de Nyon parmi les basiliques à deux nefs, mais mentionne par la suite qu' «un cryptoportique à deux nefs ne peut porter en élévation qu'une nef simple (comme la faiblesse des bases le suggère à Zuglio et à Nyon)...», *op. cit.* p. 714. Elle ajoute toutefois, en se référant à J. Alcarcão et R. Etienne 1977, pp. 33-34, que «le cryptoportique peut être assimilé à une basilique à deux nefs».

[41] Voir à ce propos Gros 1996, pp. 248-250.

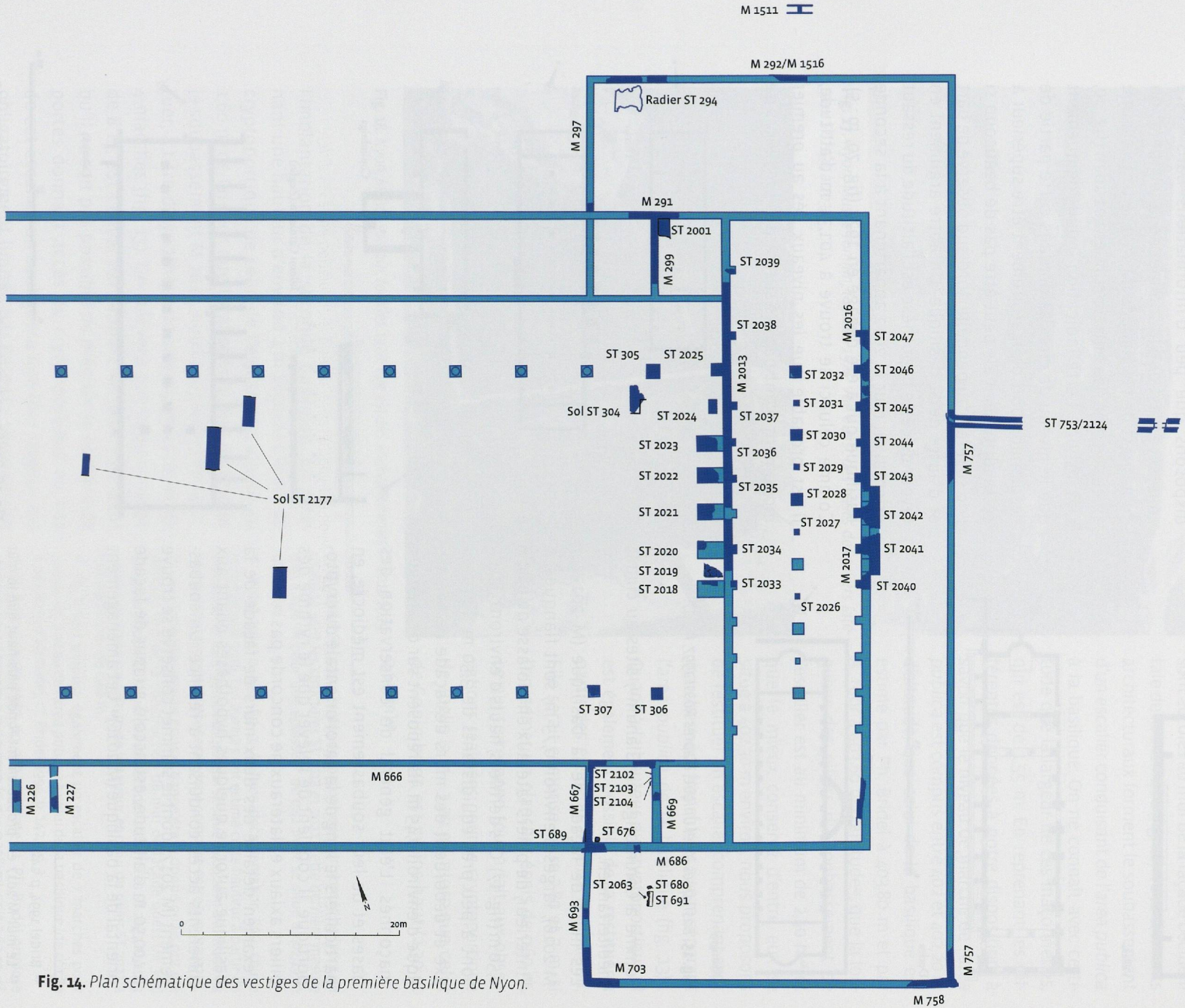

Fig. 14. *Plan schématique des vestiges de la première basilique de Nyon.*

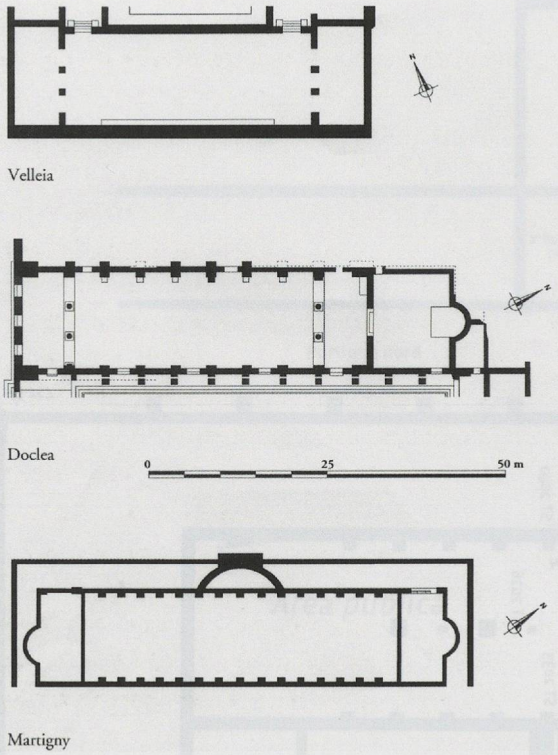

Fig. 15. *Basiliques à nef unique, d'après Rossi 1997, fig. 17.*

comme à Conimbriga ou Glanum[42], sites au climat méditerranéen.

Les murs de façade de la basilique (M 2013 et M 2016), larges d'environ 0,75 m, sont flanqués, à l'intérieur, de piliers latéraux en molasse de 0,60 x 0,50 m (fig. 17). Ces derniers, hauts d'environ 0,60 m, sont à peu près équidistants de 3,50 m d'axe en axe et débordent des murs de façade de la basilique d'environ 0,45 m. Ils reposent sur des radiers maçonnés. L'état général de conservation des bases et de leur soubassement est médiocre, en particuliers le long de la paroi orientale du cryptoportique. Il convient de relever que le rythme des piliers axiaux et latéraux ne concorde pas.

L'examen détaillé des deux murs de façade de la basilique autorise quelques hypothèses quant aux différents accès conduisant à l'édifice. Un soubassement (M 2017), dont le sommet conservé se trouve à 400,50 m d'altitude, est accolé au mur de façade oriental de la basilique (M 2016)[43]. Cet aménagement a été interprété comme la base d'un escalier conduisant de l'esplanade au cryptoportique. Nous ne disposons que peu d'informations dans cette zone, si ce n'est que le sommet de la récupération du mur est de l'esplanade (M 757) se trouve à une altitude comprise entre 401 m et 401,10 m (fig. 70, c.9a, m : 0-2). Cette indication induit logiquement que le niveau de circulation dans cette partie de l'esplanade doit obligatoirement être supérieur à cette altitude, mais peut-être pas de beaucoup si l'on se réfère au pendage nord-sud observé de part et d'autre de la basilique. Un autre argument en faveur de cette hypothèse est l'altitude du ressaut oriental du mur M 2012 appartenant à la seconde basilique qui a été dégagé en 1977 (fig. 70, m : 5). Comme celui-ci se trouve à 401,34 m d'altitude, il est probable que les niveaux liés au premier monument n'ont pas été surcreusés en dehors de

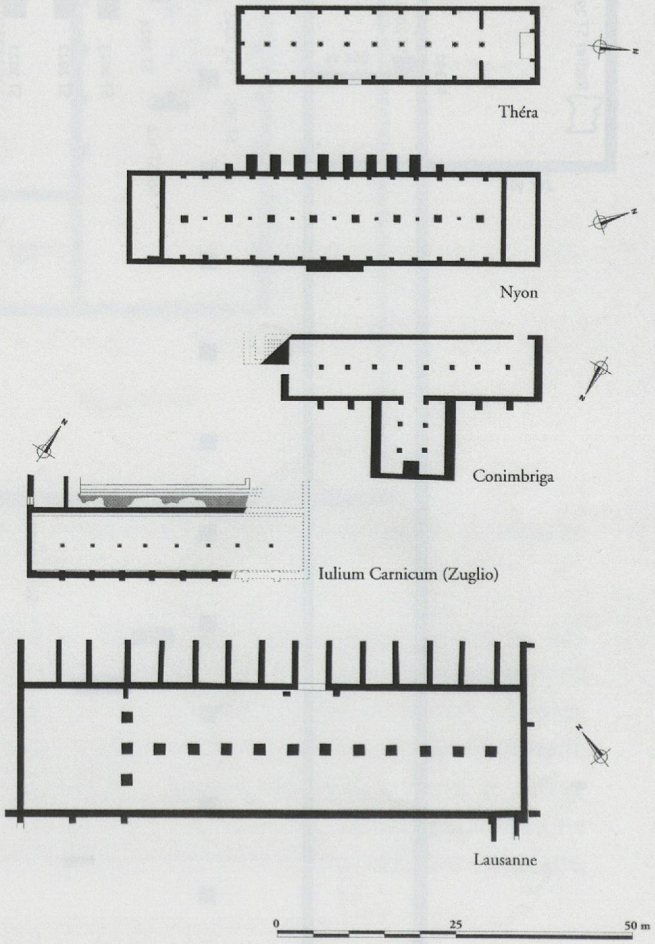

Fig. 16. *Basiliques à rangées de piliers axiaux, d'après Rossi 1997, fig. 16.*

[42] Bridel 1994, p. 142.

[43] Le mur M 2017 est probablement fondé plus haut que le mur de fermeture oriental de la basilique, M 2016, auquel il est lié au niveau de l'arase conservée.

Fig. 17. *Nyon, Musée romain, fouilles 1974. Vue ouest des bases des piliers latéraux ST 2035 à 2037.*

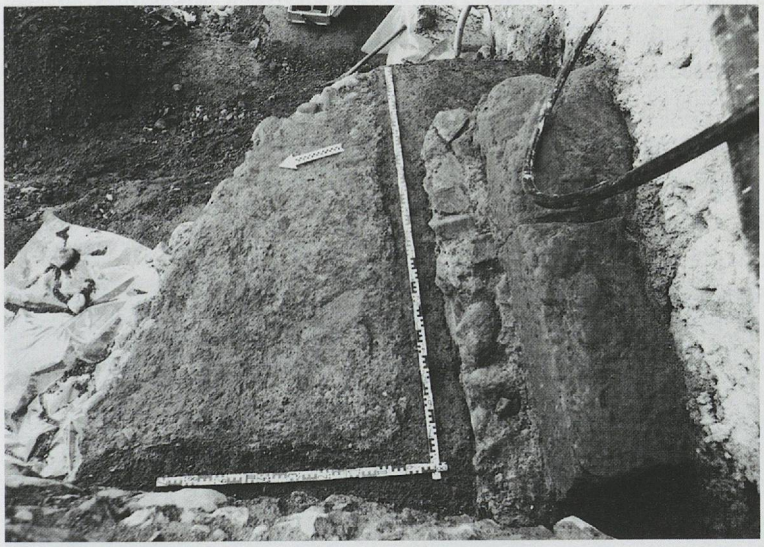

Fig. 18. *Nyon, Musée romain, fouilles 1978. Vue est des soubassements ST 2018-2019.*

l'implantation de la seconde basilique. En retenant une hauteur d'environ 1 m séparant le sol du cryptoportique de celui de l'esplanade, ajouté au 1,60 m de largeur que totalisent le mur M 2016 et le soubassement M 2017, nous proposons de restituer, à titre d'hypothèse de travail, un escalier de 4 marches (fig. 13). On relèvera que celui-ci, large de 8 m, est centré par rapport au bâtiment. Bien qu'il ne soit pas possible de préciser le nombre de portes donnant accès au cryptoportique au bas de cet escalier, on soulignera que leur largeur est obligatoirement limitée par l'espace séparant les piliers latéraux, qui est d'environ 2,50 m.

Cinq dés de maçonnerie, dont deux sont encore surmontés de blocs de molasse, sont accolés au mur de la façade occidentale de la basilique (fig. 18)[44]. Ces éléments architecturaux forment le soubassement d'un escalier conduisant de l'*area publica* à la basilique. On ne connaît avec certitude que la largeur de ces maçonneries, qui est de 1,55 m. En reprenant les différentes données à notre disposition, à savoir que le niveau de marche de l'*area publica* est compris entre 402 et 402,20 m d'altitude, que celui de la basilique est estimé par Ph. Bridel à 403,80 m et par A. Tuor à 403,60 m d'altitude[45], que la longueur des piliers du soubassement de l'escalier est au minimum de 2,40 m[46] et que le mieux conservé d'entre eux se situe à 402,30 m environ, nous proposons de restituer un escalier comprenant sept marches pour franchir les 1,40 m séparant l'*area publica* de la basilique (fig. 13)[47]. Quant à la hauteur du cryptoportique, il est également possible de la restituer à partir des éléments à notre disposition. Elle serait comprise entre 2,80 et 3 m, si l'on admet un plancher épais de 0,60 m, ce qui correspond tout à fait aux observations réalisées pour le cryptoportique de Zuglio (3 m – 3,20 m), alors que celui de Conimbriga est moins haut (2,30 et 2,60 m)[48].

[44] ST 2018 à ST 2023. Les dés de maçonnerie surmontés de blocs de molasse sont les structures ST 2018 et 2021. Cette dernière mesure 0,80 x 0,76 m pour une épaisseur de 0,42 m et se situe à 402,29 m d'altitude.

[45] Bridel 1994, p. 142, fig. 3; A. Tuor, documentation SAC, coupe schématique 1976. Les auteurs ont estimé cette hauteur à partir du niveau de sol du cryptoportique, qui se situe à 400,20 m d'altitude. La hauteur du cryptoportique serait donc comprise entre 3 m et 3,20 m.

[46] Leur longueur exacte nous échappe étant donné qu'ils ont été détruits lors de la construction du mur de façade ouest (M 303) de la seconde basilique. Les radiers des structures ST 2022 et 2023 sont conservés sur 1,80 m de longueur et celui du pilier ST 2021 a une épaisseur de 0,60 m.

[47] Ph. Bridel propose également un escalier de 7 marches pour passer du niveau de l'*area publica* à celui de la basilique (de 401,80 à 403,80 m d'altitude), *cf.* Bridel 1994, p. 142, fig. 3.

[48] *Cf.* Roth Congès 1987, pp. 712-713, note 11. Ph. Bridel propose une hauteur libre de 9 p environ (1 p = 0,298 m), soit 2,60 m, *cf.* Bridel 1994, p. 142.

III.1.2 Les boutiques

Les boutiques, dont trois sont attestées archéologiquement, s'alignent sur les petits côtés de la basilique. Elles ont une profondeur de 7 m environ, alors que leur largeur varie en fonction de leur emplacement. Les deux échoppes qui bordent la façade du bâtiment avoisinent les 6 m; la troisième, le long du portique sud, a une largeur moindre, et atteint 5,40 m environ. Cette différence repose sur la position de la première base de colonne qui n'est pas engagée dans la façade de la basilique. En conséquence, les deux premières boutiques ont comme mur de fermeture oriental le mur de la basilique (M 2013)[49]. Un niveau de circulation en terre battue a été repéré dans les boutiques nord à 401,50 m environ (fig. 67b, c.5, m: 60-66), soit à une altitude comparable à celle de l'esplanade dans l'axe de la coupe de référence nord-sud (fig. 67b, interface c. 5, m: 75-80). Ce sol se trouve en revanche 0,70 m en dessous du sol de l'*area publica*[50]. Le niveau d'occupation mis en évidence dans la boutique sud est plus élevé et se situe à 402,10 m (fig. 67a, c.5, m: 9-11), soit à une altitude plus ou moins équivalente à celles du portique adjacent et de l'*area publica*. Plusieurs aménagements ont été mis au jour dans les boutiques sud: un radier (ST 689) dans l'angle des murs M 667 et M 686 et trois trous de poteau alignés (ST 2102 à 2104) selon un axe nord-sud dans la deuxième boutique (fig. 14).

Aucun indice archéologique ne nous permet de spécifier si l'accès aux échoppes se fait depuis l'intérieur ou depuis l'extérieur du *forum*.

Au niveau de la construction, on relèvera que les murs des boutiques ont une largeur moyenne de 0,60 m. Les murs de la 1ère échoppe nord (M 291 et M 299) sont liés et ont été construits en tranchée étroite. Les fondations du mur M 291 sont implantées à l'altitude de 399,95 m; elles sont montées à vue à partir de 400,90 m et jointoyées au fer depuis 401,30 m. Il est à relever que ce mur présente un ressaut à 400,90 m, de même que le mur M 299, et que celui-ci est irrégulier. Les murs de la deuxième boutique sud (M 666, 667, 669, 686) sont également établis en tranchée étroite. Les murs observés sont liés et la base de leurs fondations se situe entre 401,00 et 401,40 m d'altitude, alors que les angles des murs M 666-667 et M 666-669 sont implantés plus profondément, soit entre 400,80 et 400,90 m d'altitude.

III.1.3 L'*area publica* et les portiques

Le sol de l'*area publica* de la première basilique n'est pas conservé[51]. En revanche, une couche de molasse fusée d'une épaisseur moyenne d'une dizaine de centimètres a été repérée à proximité de la basilique, à

[49] Voir à ce propos Rossi 1997, p. 1.

[50] Soit une hauteur qui nécessiterait l'existence d'un escalier de trois marches pour y accéder.

[51] On mentionnera la présence d'une dalle de molasse à l'altitude de 402,20 m qui pourrait correspondre au sol de l'*area publica* de la première basilique sous la mosaïque dite «d'Artémis» découverte en 1932. Voir Morel 1984, fig. 7 et coupe 14. J. Morel interprète ce niveau comme étant le premier état du portique de la seconde basilique, qui se trouverait donc au même niveau que l'*area publica* (voir *infra* chap. V.1.5). Il rattache la mosaïque à un deuxième état du portique, daté du 2e s. ap. J.-C. Cette phase correspondrait à un rehaussement du niveau de circulation de la galerie nord. Les fouilles de 1995 dans le portique sud ne permettent pas d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse, *cf.* fig. 67a, interface c.8, m: 2-3.

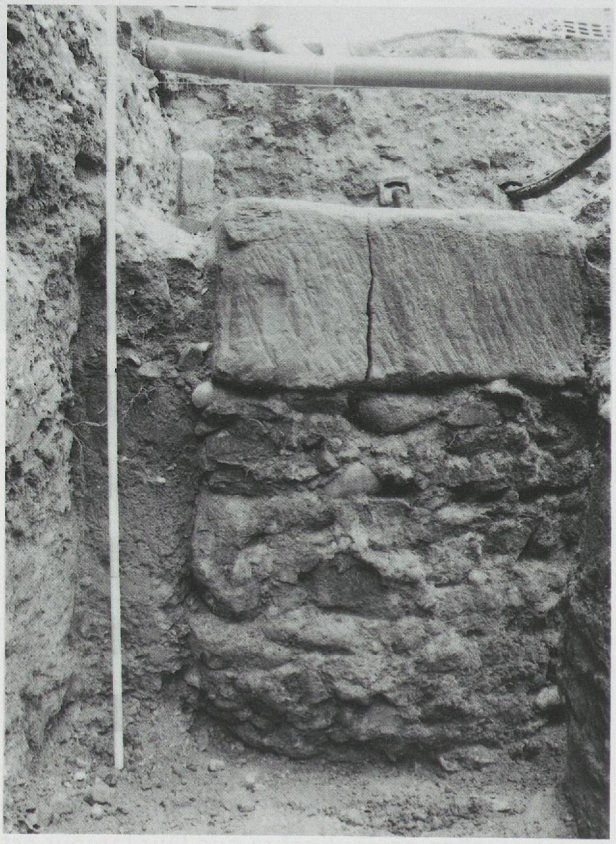

Fig. 19. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue sud du dé en molasse ST 306 et de ses fondations maçonnées appartenant au portique du premier* forum.

une altitude comprise entre 402,00 et 402,20 m environ (fig. 67a, c.4c, m : 42-46, et fig. 70, c.4c, m : 22-31). Il pourrait s'agir soit d'un niveau de travail, soit d'un lit de pose pour le dallage du sol de l'aire publique. La seconde hypothèse a été privilégiée en raison de la situation altimétrique des bases de colonnes des portiques, le sommet de ces dernières se situant à 402,25 m environ[52]. De ce fait, les portiques et l'*area publica* de la première basilique seraient au même niveau. Plus à l'ouest, également dans l'aire publique, plusieurs sondages de 1983-1984 ont livré un niveau d'argile avec des recharges de graviers, recouvert par endroits d'un mince lit de mortier, dont le sommet se situe à 401,90 m d'altitude (fig. 14, ST 2177)[53]. Ces niveaux ont été également interprétés comme les restes du radier du revêtement de sol de la première *area publica*.

On mentionnera l'existence d'un premier niveau de travail à une altitude comprise entre 401,00 et 401,90 m, lié à la construction du complexe basilical, également constitué de molasse fusée (fig. 67a, c. 4a, m : 22-47 et fig. 70, c.4a, m : 22-35). Ce niveau de travail se poursuit dans la partie nord de l'*area publica*, dans le portique et l'esplanade sous une autre forme (fig. 67b, c.4b et 4d).

Quatre dés en molasse appartenant aux portiques ont été mis au jour (fig. 14 et 19)[54]. Le dé ST 306 a heureusement conservé la trace du diamètre de la base de la colonne, gravé sur le socle en molasse (fig. 19 et 20). Celui-ci est de 0,74 m. Selon F. Rossi et P. André, les colonnes, vraisemblablement d'ordre toscan, peuvent être restituées à une hauteur de

[52] Il convient de relever que des remblais de cette nature n'ont jamais été mis en évidence à Nyon comme lit de pose d'un sol.

[53] Voir Morel 1984, p. 55. Ce niveau, nommé dans le texte « sol 2 », est attesté dans les sondages 2, 3, 8 et 10, *cf.* fig. 2.

[54] Deux appartiennent à la galerie nord (ST 305 et 2025) et les deux autres à celle située au sud (ST 306 et 307). La base ST 2025 est liée au mur de fermeture ouest du cryptoportique M 2013 et comme pour ST 305, il ne subsiste que son massif maçonné. Deux bases en molasse sont conservées (ST 306 et ST 307). La base ST 306 est carrée (1 m x 1 m). Son épaisseur est de 0,50 m. Le massif de maçonnerie sur lequel reposent les bases varie entre 0,60 m et 1,20 m d'épaisseur. Contrairement aux autres, la base ST 307 n'est calée que par quelques déchets de taille.

Fig. 20. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue ouest du dé en molasse ST 306 appartenant au portique du premier* forum. *On distingue clairement le cercle gravé indiquant la position de la base de la colonne (diamètre : 0,74 m).*

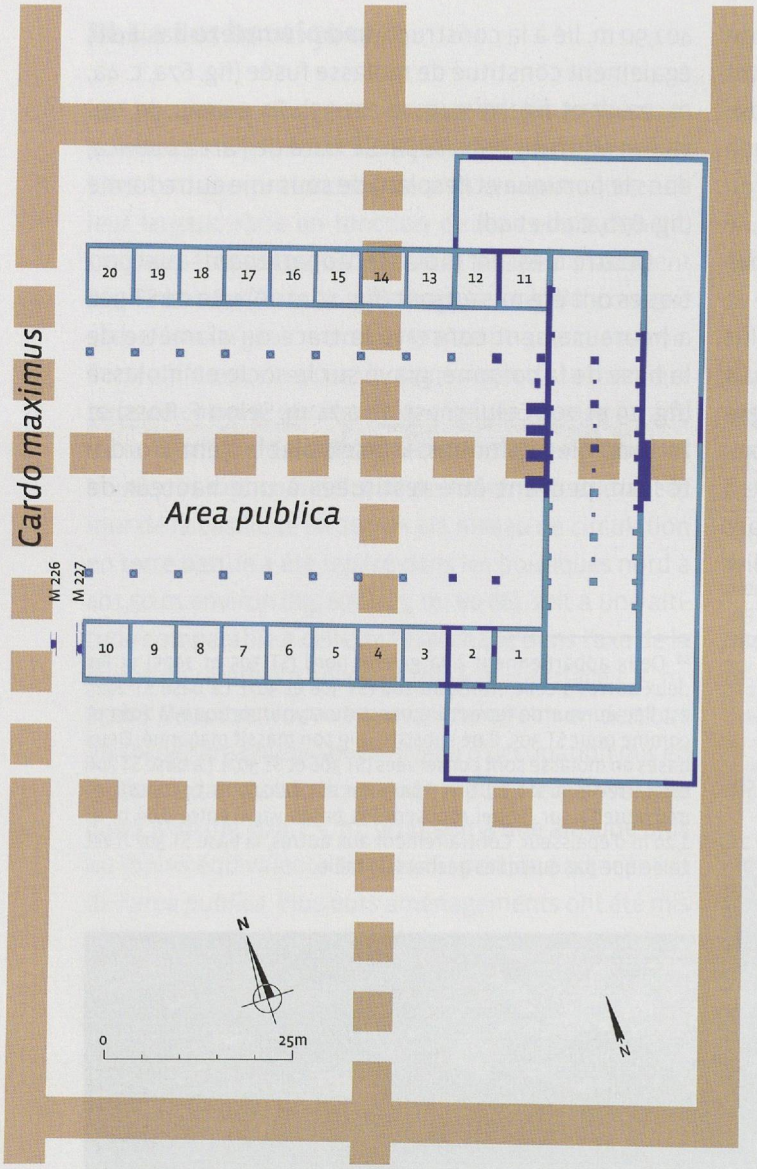

Fig. 21. *Hypothèse sur la configuration des boutiques de l'*area publica *du premier* forum.

4 m environ pour un diamètre de 0,50 m[55]. L'entraxe des colonnes est de l'ordre de 6 m environ.

Lors des fouilles de 1989, deux murs parallèles de direction N-S (M 226 et 227, fig. 14) ont été mis au jour sous le dallage de l'*area publica* du second état du *forum*, en bordure du *cardo maximus*. Larges d'environ 0,70 m et distantes l'une de l'autre de 2,70 m, ces deux maçonneries ont été rattachées aux boutiques qui bordaient les portiques encadrant la première basilique[56]. Or, bien que cette hypothèse ne puisse être exclue, on relèvera que le module défini par ces murs est nettement inférieur à celui des échoppes repérées de part et d'autre de l'aire publique, respectivement 6 et 5,40 m. Ces constructions pourraient en revanche, délimiter un portique longeant la voie principale de l'agglomération. En proposant une succession de 10 boutiques[57] le long de l'*area publica*, le mur de fermeture ouest de la dernière serait accolé à ce double mur, dont la fonction pourrait être de séparer les deux aires de la place publique (fig. 21). Si tel était le cas, il est permis de se demander si le premier état du *forum* ne présentait pas, à l'image du second, un plan tripartite dont la séparation entre les deux espaces, sacrés et profanes, était peut-être déjà matérialisée par une voie bordée de portiques. Toujours est-il que l'existence de ces deux murs témoigne que l'étendue de la première aire publique était plus restreinte que la seconde.

III.1.4 L'esplanade

Suite aux campagnes de fouilles de 1977, 1991 et 1995, il a été possible de mettre en évidence l'existence d'une esplanade de 83 x 34 m entourant sur trois côtés la première basilique. Elle est ceinturée par des murs de 0,60 m de largeur construits en tranchée étroite[58]. Suite à la découverte des angles sud de ce mur péribole en 1995 (fig. 14, 22 et 23), nous avons pu rattacher à cet ensemble des murs non attribués jusqu'alors. Ce mur a été interprété par F. Rossi comme un dispositif de soutènement d'une esplanade entourant la basilique et destiné à régulariser la pente du terrain qui descend vers l'est[59]. Dans l'angle nord-ouest de l'esplanade, le niveau supposé de circulation a été observé à une altitude de 401,50 m contre le mur de fermeture M 292 de l'enceinte[60] et à environ 401,10 m

[55] Rossi 1997, p. 2.

[56] *Noviodunum* III, p. 25.

[57] Cette hypothèse repose sur le postulat que seule la première, accolée à la basilique, a une largeur supérieure aux neuf autres qui auraient des dimensions similaires.

[58] M 292 (= M 1516), M 297, M 693, M 703 (= M 758), M 757.

[59] Rossi 1997, p. 2.

[60] Voir fig. 67b, interface c.5, m: 75-80. À cet endroit se trouve un radier ST 294 à 401,57 m d'altitude composé de boulets d'origine morainique implanté sur les remblais de la première basilique, *cf.* fig. 14.

Fig. 22. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Angle sud-est du mur de l'esplanade entourant la première basilique (M 757-758).*

Fig. 23. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue est des murs récupérés de l'angle sud-ouest de l'esplanade entourant la première basilique (M 693-703).*

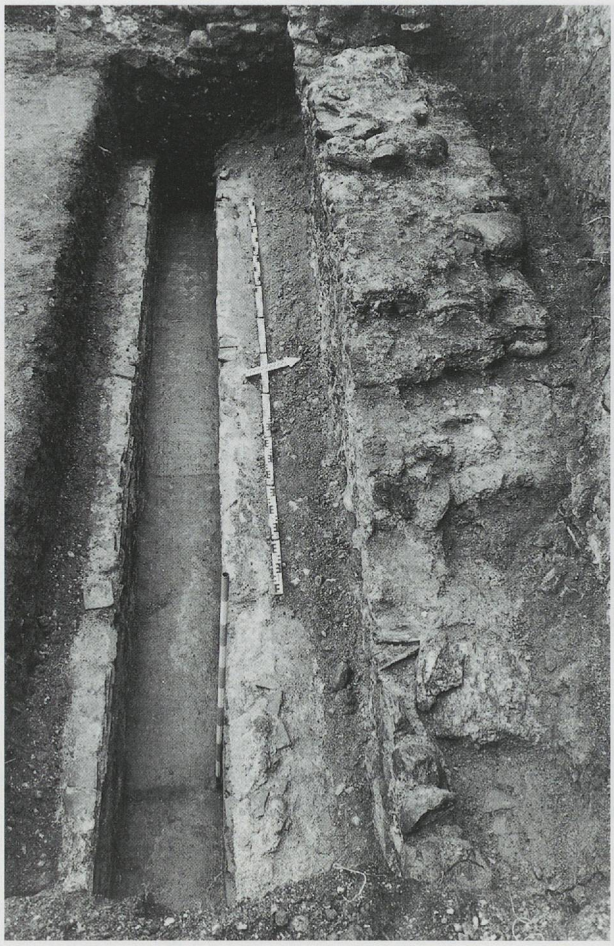

Fig. 24. *Nyon, Musée romain, fouilles 1977. Vue ouest de la canalisation ST 753/2124 passant sous le mur M 757.*

à proximité de l'abside nord de l'annexe de la seconde basilique[61]. On rappellera que la route (ST 1200) fouillée en 1999 à la Ferme du Manoir, soit à une dizaine de mètres au nord de la basilique, présente une altitude maximale conservée de 400,65 m, soit à une altitude proche de celle de l'esplanade. Dans la partie sud de l'enceinte, le niveau de sol se situe à 402,30 m d'altitude (fig. 67a, c.5, m : 0-6). On observe donc un léger dénivelé nord-sud. Dans la partie est de l'esplanade, le niveau de circulation n'est pas conservé, mais il est obligatoirement supérieur ou équivalent à 401,10 m d'altitude (voir *supra*).

De manière synthétique, on peut dire que les fondations des murs de l'esplanade se situent aux alentours de 400,50 m d'altitude (400,20 m pour le point le plus bas). Dans le cas du mur M 292 uniquement, nous constatons une reprise à vue des fondations autour de 401,25 m d'altitude. Aucun ressaut n'a été observé, si ce n'est le ressaut externe du mur M 758. En raison de l'état de conservation, aucune élévation, à proprement parler, n'a pu être mise en évidence. Ces murs ont été fréquemment récupérés (fig. 23).

Une canalisation romaine (ST 753/ST 2124, fig. 14), caractérisée par un fond de dalles de molasse et des piédroits constitués de fragments de tuiles liées au mortier (fig. 24), pose problème. Cette structure, d'axe est-ouest, puis faisant un coude vers le nord, est en effet non seulement recouverte par le mur M 2014, un mur postérieur à la première basilique, mais également par le mur de l'esplanade M 757[62]. De ce fait, on peut conclure que cette canalisation devait être contemporaine de la première basilique et que l'esplanade a été aménagée dans un deuxième temps[63]. Elle pourrait avoir servi à la récupération des eaux de l'esplanade.

Dans la partie sud de l'esplanade, des aménagements en terre et bois, tels des solins (ST 691, fig. 14) et des trous de poteau ont été mis au jour à une altitude comprise entre 402,20 et 402,30 m. L'exiguïté des surfaces fouillées ne nous permet pas de proposer un plan cohérent de ces structures. Ces constructions légères peuvent être associées soit aux travaux liés à la construction de la première basilique, soit à un état antérieur. Toutefois en raison de leur altitude, la première hypothèse a été retenue. Des plaques d'enduits blancs de dimensions importantes appartenant à une démolition de murs en terre et bois ont été découvertes du côté de nord de l'esplanade, dans la surface délimitée par l'abside de la seconde basilique[64]. Ces vestiges pourraient également appartenir à un bâtiment contemporain de la première basilique[65], voire à une annexe de celle-ci, au vu de leur position. Dans le cadre de cette hypothèse, on relèvera que les angles nord de la basilique n'ont pas été dégagés.

[61] Fouilles réalisées en 2001. Voir fig. 69, c.5.

[62] Le sommet conservé de cette canalisation se situe à 400,03 m d'altitude et le niveau du fil de l'eau peut être estimé à 399,64 m.

[63] On relèvera que l'utilisation de la molasse ne se rencontre guère dans les canalisations nyonnaise de cette période.

[64] Ces décombres proviennent des fouilles réalisées en 2001 à la rue du Vieux-Marché 6 et se situent à 400,25 m d'altitude.

[65] C'est dans les remblais de cette occupation que l'on a retrouvé les deux sigillées de Gaule méridionale, voir *infra. chap. III.1.6.*

La présence d'un mur « péribole », qui a probablement été établi pour régulariser la pente entourant le secteur de la première basilique, témoigne d'une volonté de monumentaliser ce bâtiment en le plaçant au centre d'une vaste esplanade surplombant le lac Léman[66].

III.1.5 Remarques sur la mise en œuvre de la première basilique

En raison du mauvais état de conservation de la première basilique, il est difficile de définir avec précision les étapes de sa construction. Au vu des informations archéologiques à notre disposition, nous proposons le scénario suivant à titre d'hypothèse de travail : ils débutent par le terrassement du cryptoportique et se poursuivent par la construction des murs de l'édifice. Ceux-ci sont implantés de 0,40 à 0,50 m de profondeur dans le terrain naturel constitué de la couche d'argile ocre[67]. Comme le dé de colonne du portique nord ST 2025 procède de la même étape de construction que le mur de façade ouest de la basilique M 2013, il apparaît que ces deux composantes majeures de la partie publique et politique du premier *forum* sont contemporaines. Le mur d'esplanade, ceignant la basilique sur trois côtés, vient probablement achever ce premier programme architectural peu après la fin des travaux dans l'*area publica*.

III.1.6 L'habitat

Plusieurs trous de poteau, deux foyers (ST 730 et 771, fig. 25) ainsi qu'une sablière basse (ST 794) ont

[66] Rossi 1997, p. 2.

[67] *Cf.* fig. 67 à fig. 70, c.1a.

Fig. 25. *Nyon, rue Maupertuis, fouilles 1995. Les foyers ST 730 et 771 appartenant à la troisième occupation (*tpq : *1-10 ap. J.-C.).*

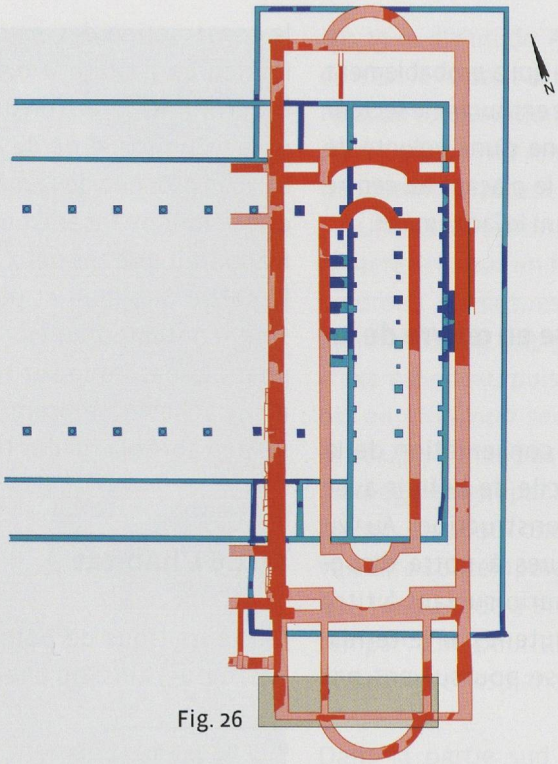

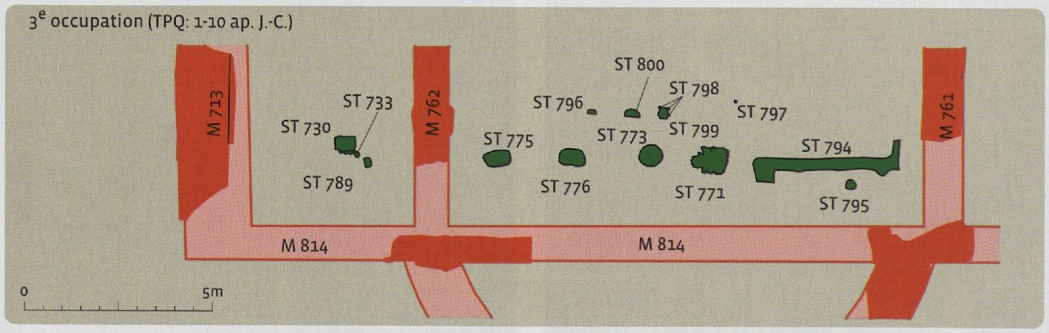

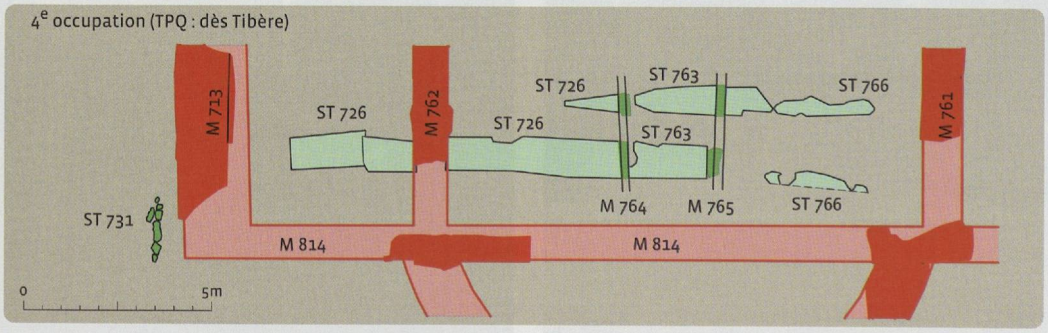

Fig. 26. *Plan des vestiges des troisième et quatrième occupations.*

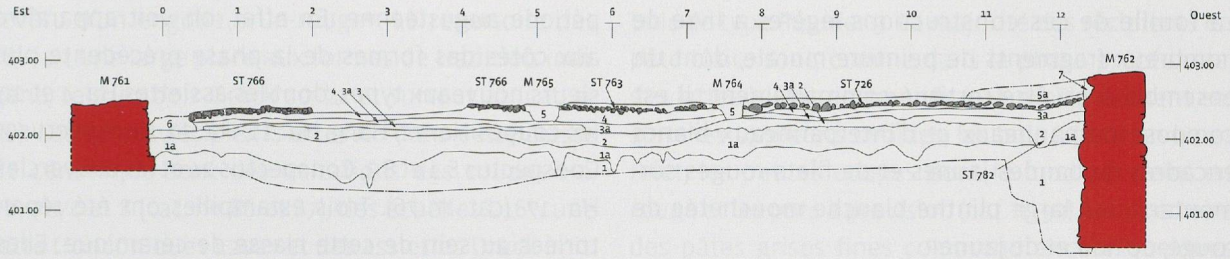

Fig. 27. *Coupe est-ouest, vue sud, à travers l'habitat situé au sud de la première basilique. Pour la situation de la coupe se référer à la fig. 49.*

c.1. Sable et graviers jaune-gris
c.1a Limon argileux très oxydé, sommet du terrain naturel

2e occupation

c.2. Remblai – niveau de circulation. Limon argileux brun-gris, charbons. Comblement du trou de poteau ST 782.

3e occupation

c.3. Remblai. Litages de limon argileux verdâtre et de limon argileux rubéfié et induré, charbons.
c.3a. Remblai - niveau d'occupation. Limon argilo-sableux brun, hétérogène, nombreux charbons.

4e occupation

c.4. Remblai. Litages de limon argilo-sableux, hétérogène, nodules d'argile rubéfiées, cendreux par endroits.
c.4a. Radier et terrazzo ST 726, 763, 766.
c.5. Comblement des tranchées d'implantation des murs M 764-765. Limon brun gris, graviers, cailloux, nodules de mortier, tuiles.
c.5a. Démolition de la 4e occupation. Argile verte, charbons, fragments de peinture murale.
c.6. Remblais ? Limon brun gris, graviers. Epoque romaine ?
c.7 Comblement de la tranchée de fondation du mur M 762 de la seconde basilique.

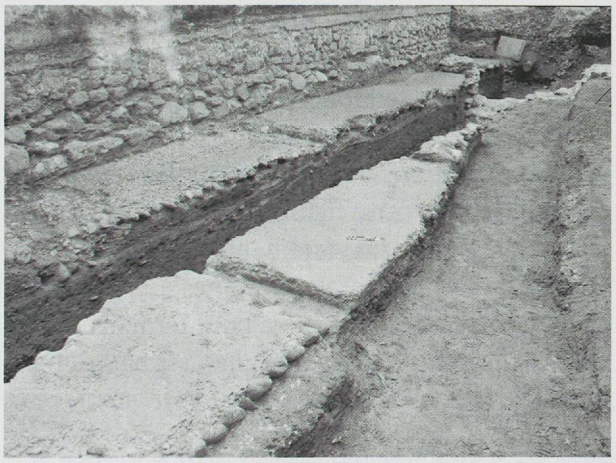

Fig. 28. *Nyon, rue Maupertuis, fouilles 1995. Vue ouest des sols en terrazzo ST 763-766 de la quatrième occupation (TPQ : Tibère).*

été découverts au sud du mur d'enceinte de la première basilique à environ 402,30 m d'altitude. Cette troisième occupation (fig. 26 et 27 c. 3-3a), probablement contemporaine de la basilique[68], appartient sans doute aux vestiges d'habitat de l'*insula* voisine. Probablement suite à un incendie, on reconstruisit ce quartier (fig. 27, c. 4). Des pièces munies de sols en *terrazzo* (ST 726, 763 et 766, fig. 27 et 28) séparées les unes des autres par des murs de terre et bois (M 764 et 765) ont été implantées sur les aménagements susmentionnés. Bien que le plan de ces deux occupations soit lacunaire, il semble que les constructions aient la même orientation. Le mobilier retrouvé dans le remblai de cette quatrième occupation[69] atteste qu'elle fut mise en place au plus tôt au début de l'époque tibérienne et témoigne de ce fait que cet habitat est également contemporain de la première basilique[70].

[68] Un nombre restreint de céramiques a été recueilli en association avec les aménagements de cette troisième occupation (cat. nos 106 à 118). Le marqueur chronologique le plus récent est une imitation de Haltern 8 (cat. n° 110), qui fournit un *terminus post quem* de 1/10 ap. J.-C. pour la mise en place de cet habitat. Ces structures n'ont probablement pas la même fonction que les aménagements découverts dans l'esplanade, bien qu'elles soient vraisemblablement contemporaines. Cette hypothèse ne peut toutefois pas être validée étant donné que les raccords stratigraphiques sont coupés par les murs appartenant à la seconde basilique. Les ensembles appartenant à cette troisième occupation sont : K10468, 10471, 10473, 10477, 10481, 10483, 10484, 10485 à 10487, 10497, 10499, 14009 à 14014, 14016, 14017, 14019, 14021, 14023, 14027, 14028, 14033 et 14034.

[69] Fig. 27, c.4.

[70] Le mobilier de cette quatrième occupation est présenté dans le catalogue aux nos 119 à 124. Les marqueurs chronologiques sont une coupe Drag. 24/25 (cat. n° 121, dès 15/20 ap. J.-C.) et un fond

La fouille de ces constructions légères a livré de nombreux fragments de peinture murale, dont un ensemble a pu être restitué sommairement : il est composé de panneaux et d'interpanneaux blancs encadrés de bandes jaunes et de filets rouges surmontant une large plinthe blanche mouchetée de rouge, de noir et de jaune[71].

III.2 Le mobilier de la phase 3

Cette phase comprend le mobilier issu des remblais mis en place lors de la construction de la première basilique, ainsi que celui provenant des niveaux de travail s'y rapportant et des quelques rares lambeaux de sols ayant subsisté lors des remaniements qu'a nécessité la construction de la seconde[72]. Le sommet des remblais varie selon la coupe de référence nord-sud, située dans la partie ouest de l'édifice, entre 401,30 m d'altitude à proximité du mur de l'esplanade nord M 292, et 402,30 m au niveau du pilier ST 306 du portique sud de la première basilique (fig. 67 a et b, c. 4). À partir de cet endroit l'apport de terres est nettement moins important, et dans la partie sud de la zone fouillée, le sommet de la phase 2 correspond approximativement au niveau de circulation de la première basilique.

Au sein des ensembles de cette phase, on trouve encore quelques fragments de céramique campanienne, alors que le faciès de la céramique sigillée italique se diversifie et recouvre l'ensemble de la période augustéenne. En effet, on voit apparaître aux côtés des formes de la phase précédente plusieurs nouveaux types, dont les assiettes Ha. 4 et 1c, les coupes Ha. 7c, Ha. 9, Ha. 11, Ha. 12, Conspectus 7, Conspectus 8.1 et 8.3, Conspectus 24 et les couvercles Ha. 17. (cat. n° 76). Trois estampilles ont été répertoriées au sein de cette classe de céramique. Elles portent les marques des potiers d'Arrezzo « Primus C. Anni »[73], « Rasinus » (cat. n° 77) et « Sexannius Afer » (cat. n° 78). Deux récipients provenant de Gaule méridionale ont été mis au jour dans la partie sud de l'esplanade. Il s'agit d'une assiette Drag. 17 et d'une coupe Drag. 24/25[74], soit deux formes produites à partir de 15/20 ap. J.-C.[75]. On relèvera l'apparition aux côtés des amphores Dressel 1 et 7/11, attestées dans la phase précédente, des amphores à huile Dressel 20[76]. Le répertoire des récipients à parois fines s'enrichit également. Aux côtés des gobelets d'Aco (cat. n° 79), dont l'un porte l'estampille en relief de C. AVIUS (cat. n° 80), on voit apparaître plusieurs nouveaux types : une coupe hémisphérique à bord droit sans lèvre détachée de type Mayet XXXIII (cat. n° 82)[77], un gobelet ovoïde à très courte lèvre déversée se rapprochant de la forme Mayet XVII (cat. n° 81)[78]. L'inventaire des formes hautes comprend deux gobelets Marabini 11, soit un profil se rapprochant de celui des gobelets d'Aco[79]. La pâte rouge brique de ces récipients pourrait suggérer une origine italique. Les autres composantes de cette classe de céramique sont des fragments de panses, rarement ornées de guillochis, de stries horizontales, d'épines à la barbotine ou de picots. On mentionnera pour terminer la présence d'un tesson décoré d'écailles à la barbotine et

de coupe estampillé « VILLO FECIT », cat. n° 123. L'utilisation de cette marque est datée de la fin de l'époque augustéenne/Tibère, *cf.* Luginbühl 2001, p. 212, n° VIIb. Les ensembles appartenant à cette quatrième occupation sont : K1255, 1272, 1274, 1275, 1280, 1302 à 1304, 1317, 1327, 1330, 10460 à 10463, 10465 à 10467, 10470, 10475, 10488, 10495, 10496, 10498, 13116, 13117, 13130, 13131, 13142, 13143, 13148, 13149, 14001, 14006 à 14008 et 14020.

[71] Voir l'étude spécialisée consacrée aux peintures murales, chapitre VIII.2.

[72] Les ensembles appartenant à cette phase 3 sont : K756, 784, 800, 805, 806, 817, 825, 827, 828, 831, 832, 834, 836, 837, 843 à 845, 847, 848, 850 à 852, 871 à 873, 875, 879, 896, 898, 899, 901, 903, 1116, 1117, 1122, 1123, 6047, 6049, 6050, 6201, 6202, 6206, 6207, 6209, 6214, 6215, 6218, 6220, 6223, 6225, 6233, 6234, 6236, 6237, 6239, 6241 à 6243, 6245 à 6247, 6252 à 6254, 6270 à 6274, 6276 à 6283, 6285 à 6287, 6289, 6294, 6297, 6299, 6403 à 6408, 6410, 6413 à 6415, 6417, 6421, 6422, 6425, 6427 à 6431, 6440, 6441, 10380, 10385, 10386, 10388, 10397, 13053, 13063, 13064, 13069, 13071, 13077, 13082 à 13084, 13086 à 13088, 13091, 13097, 13138, 13147, 17960, 17961, 17963, 17967, 23702, 23705 à 23707, 23709, 23713, 23715, 23717, 23718, 23721, 23725, 23727, 23728, 23742 à 23744, 23751 et 23758.

[73] K 6207-1.

[74] K 17960.

[75] Le deuxième récipient étant brûlé, il est difficile de préciser s'il s'agit véritablement d'une production du sud de la Gaule et non pas d'une sigillée italique, soit d'un Haltern 12. Il y a toutefois peu d'écart chronologique entre le début de la production de ces deux formes, puisque les Haltern 12 apparaissent vers la fin de l'époque augustéenne, début de l'époque tibérienne.

[76] Cette forme n'est attestée que par des fragments de panses et une anse.

[77] La pâte de cet exemplaire est de couleur beige orangé.

[78] Nous proposons cette détermination à titre d'hypothèse, ce fragment pourrait être attribué à d'autres types. À *Lousonna*, une forme similaire est attestée dans l'horizon 5, daté entre 10/20 et 40/50 ap. J.-C., voir *Lousonna* 9, n° 6, p. 44.

[79] K 13097 et K 6243. Pour la forme se référer à Py *et al.* 1993, PARFIN 17, dès 25 av. J.-C., p. 517.

revêtu d'un engobe brun-rouge[80]. Le répertoire des TSI fait une large place aux formes de tradition indigène, tels les bols Drack 20, 21 et surtout 22 (cat. n° 88). Les autres récipients attestés dans cette classe de céramique sont des imitations des coupes Ha. 7b, 7b/c et 8 (cat. n°s 86 et 87), des écuelles L16[81], une jatte tronconiques L20a[82] et des assiettes Drack imit. Ha. 1b, Drack 5 (cat. n° 85)[83]. Une assiette imitant la forme Ha. 1a présente une pâte atypique qui pourrait trahir une production viennoise (cat. n° 84). Une seule estampille complète a été répertoriée au sein de cette catégorie. Il s'agit d'une marque sur deux lignes à antennes du célèbre potier Vepotalus (cat. n° 89).

L'inventaire formel des plats à engobe interne rouge comprend toujours un grand nombre de récipients à bord en bourrelet (20 ex., cat. n° 93). Toutefois on voit apparaître à leurs côtés de nombreux types produits entre 40 av. J.-C. et 10/20 ap. J.-C. (cat. n° 92)[84]. La plupart des cruches ont une lèvre cannelée, caractéristique de la période augusto-tibérienne (cat. n° 95)[85]. Les autres récipients de cette catégorie présentent soit un bord en bourrelet simple, soit une lèvre déversée horizontale ou un bord redressé convexe, tel l'exemplaire n° 94 du catalogue[86]. Les mortiers sont peu nombreux, puisque hormis quelques panses, seuls deux types sont attestés (cat. n°s 90 et 91).

Le répertoire de la céramique peinte fait toujours une large place aux pots dont le sommet de la panse est orné de peinture rouge (cat. n° 97), ainsi qu'aux bols de type Paunier 9. La majorité des récipients en pâte claire sont, comme dans la phase précédente, des jattes à lèvre en amande (cat. n° 98); viennent ensuite les tonnelets ovoïdes, les bols à bord en bourrelet, les petites coupes dont le fond est peint en rouge et les pots à provision (cat. n° 99). Le répertoire des pâtes grises fines comprend encore quelques jattes carénées, des bouteilles, des tonnelets et des assiettes imitant la forme Lamboglia 5/7. Les pots de cette classe de céramique sont le plus souvent caractérisés par une épaule marquée, une courte lèvre déversée et un col qui est soit lisse, soit orné de cannelures[87]. On relèvera au sein de notre corpus l'existence d'imitations de Drack 22 en pâte grise fine (cat. n° 100). Il n'est pas possible de les confondre avec des imitations de terre sigillée en technique grise, car ils présentent une pâte noire, alors que les « véritables TSI TG » ont un revêtement noir et une pâte gris clair[88]. Pour les formes basses, les bols carénés ou non sont en grand nombre, de même que les jattes dont le répertoire formel est très varié. Parmi les pâtes grises, les pots à épaules marquées sont les plus fréquents[89], alors qu'au sein des pâtes grises grossières non tournées, il s'agit des pots ovoïdes à large lèvre déversée, souvent décorés d'incisions au peigne (cat. n° 101). On trouve également un grand nombre de *dolia* au bord développé, orné d'importantes cannelures internes.

Hormis la céramique, les ensembles de cette phase ont livré deux monnaies : un potin à la grosse tête daté de La Tène D1-D2[90], un quinaire à la légende Togirix (cat. n° 102)[91], trois fibules en bronze. Une fibule à charnière de type Alésia (cat. n° 105), dont on situe le début de la production au plus tôt vers le milieu du premier siècle av. J.-C. et une broche qui n'apparaît pas dans la typologie établie en 1979 par E. Riha, mais qui se rapproche du type 9b

[80] K 6283.

[81] Se référer à la typologie dans Luginbühl 2001, p. 129. Cette forme est produite entre –10/1 et le règne de Claude, voire celui de Tibère.

[82] Se référer à la typologie dans Luginbühl 2001, p. 130. Cette forme est produite entre –10/1 et le règne de Néron.

[83] Cette forme est produite dès 15/10 av. J.-C. Nous n'avons pas retenu une assiette en TSI imitant la forme Drag. 36 (K 23705) retrouvée lors des fouilles de 1974, car il s'agit de toute évidence d'une intrusion. Le début de la production de ce type de récipient est en effet daté au plus tôt de 60/70 ap. J.-C., *cf.* Luginbühl 2001, type 11, p. 128.

[84] Voir dans l'ordre *Lousonna* 9, type EIR 1.1.1.a, n° 166, p. 91 (dès –10/1); type EIR 1.1.3.a (dès 10 av. J.-C.); type EIR 1.1.3.b, n° 170, p. 91 (dès 10 av. J.-C.); type EIR 1.2.1.a, n° 171, p. 91 (dès 10/20 ap. J.-C.); type EIR 1.2.6.a, n° 178, p. 93 (dès 20 av. J.-C.); type EIR 1.2.7.a, n° 180, p. 93 (dès 20 av. J.-C.); type EIR 1.2.7.b, n° 181, p. 93 (dès 40 av. J.-C.).

[85] Voir *Lousonna* 9, n°s 196-197, p. 97, respectivement types CRU 11.2.5.a (dès 40 av. J.-C.) et CRU 11.2.5.b (dès 10 ap. J.-C.).

[86] Voir dans l'ordre *Lousonna* 9, CRU 11.1.1, n° 187, p. 97 (dès 40 av. J.-C.) et CRU 11.3.3.a, n° 204, p. 99 (dès 20 av. J.-C. à Lyon).

[87] Voir *Lousonna* 9, type PG 7.3.1, n° 345, p. 133 (dès -10/1) et type PG 7.3.2, n° 346, p. 133 (dès -10/1).

[88] Cette question est débattue dans Luginbühl 2001, pp. 43-46. La définition de la technique grise se trouve dans le même ouvrage pp. 82-83.

[89] *Lousonna* 9, type PG 7.3.1, n° 345, p. 133 (dès –10/1).

[90] K 6233-4. Gaule de l'Est, territoire présumé des Séquanes-Helvètes, fin 2e s. à 60/58 av. J.-C., potin, cf. Geiser et Gruel 1993, GT 2A, PO; 3.14g; 17.2-19.2 mm; 120°, inédit.

[91] K 756-1. Cuenca 2000, vol. 2, p. 3, n° 14.

de la typologie de M. Feugère, daté entre 10 av. J.-C. et 50-60 ap. J. C. (cat. n° 103)[92]. La troisième est une fibule à large pied se rattachant au type 4.8 de Riha, dont la production est datée de l'époque augustéenne (cat. n° 104). Deux lampes à huile viennent compléter l'inventaire du mobilier non-céramique de cette phase. La première est une lampe à volutes, dont la partie supérieure du médaillon et une anse circulaire - ajoutée avant cuisson - sont conservées[93]. Il s'agit probablement d'un type précoce, au vu de la largeur du médaillon, que l'on peut dater de la 1ère moitié, voire du 1er quart du 1er s. ap. J.-C. Le second fragment est décoré d'une rosette à quatre pétales[94].

III.2.1 Datation

Cette phase regroupe des ensembles issus de remblais, de niveaux de travail et des niveaux de sol ou de circulation de la première basilique. Sa datation permettra de mettre en perspective la construction de cet édifice et les travaux entrepris dans l'*area sacra* du *forum*, dont le résultat des fouilles a déjà été publié .

Dans le domaine de la céramique, cette phase est avant tout caractérisée par une forte persistance des sigillées italiques, dont la datation recouvre l'ensemble de la période augustéenne. Nous ne retiendrons pas comme arguments chronologiques pour dater la construction de la première basilique les deux productions de Gaule méridionale, car ces dernières sont associées à des structures en terre et bois situées dans l'esplanade. De ce fait, il est possible qu'elles appartiennent à des aménagements contemporains de la première basilique, mais dont la construction est postérieure à celle-ci[95]. Les autres catégories de céramique ne permettent pas d'affiner la fourchette chronologique fournie par la sigillée italique, de même que les autres classes de mobilier, telles les monnaies et les fibules. De ce fait, en nous basant sur l'absence de sigillée du sud de la Gaule, sur le faciès de la sigillée italique ainsi que sur le répertoire des céramiques indigènes et d'influence méditerranéenne, nous proposons de dater la construction de la première basilique de Nyon entre l'augustéen final et le début du règne de Tibère.

III.3 Conclusions et hypothèses de travail

Bien que le plan général de la première basilique soit assez bien connu dans son ensemble, de nombreuses questions demeurent encore sans réponse, notamment au niveau des extrémités de la basilique qui n'ont pas été observées[96], de l'*area publica* et des boutiques ainsi que de l'esplanade, dont seuls quelques tronçons de murs sont conservés. Comme mentionné en introduction de ce chapitre, la configuration du premier *forum*, en particulier l'*area sacra*, nous échappe, car cette dernière a été en grande partie oblitérée par les travaux relatifs à la mise en place du second programme édilitaire. L'absence d'*aedes augusti* en association avec la basilique pourrait signifier que le premier *forum* nyonnais comprenait déjà une *area sacra* située en-deçà du *cardo maximus*. Ph. Bridel associe d'ailleurs à l'aire sacrée quelques fondations maçonnées retrouvées en 1943 dans la cour du cryptoportique en *pi* et antérieures à ce dernier, ainsi que le double mur parallèle au *cardo* découvert en 1983 (M 226-227, fig. 14)[97]. Il propose de rattacher ces divers éléments à un premier

[92] La pièce n° 2112 présentée dans Riha 1994 est identique à notre exemplaire, mais selon V. Rey-Vodoz elle est faussement attribuée à une variante du type 4.4 dit de « Langton Down », car elle s'en différencie par l'absence de gaine autour du ressort.

[93] K 6050.

[94] K 6428.

[95] Voir *supra*. L'esplanade n'a fait l'objet que de quelques sondages, qui, pour la plupart étaient fortement perturbés par les travaux qu'a nécessité la construction de la seconde basilique. Les meilleures observations ont pu être réalisées en 2001 à proximité de l'annexe nord du second monument. L'écart chronologique mis en évidence par l'étude céramologique des ensembles liés à la mise en œuvre de la première basilique et de l'esplanade est un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle cette dernière aurait été mise en place lors d'une deuxième phase de construction.

[96] F. Rossi propose de restituer, à titre d'hypothèse de travail, deux petites annexes aux extrémités de la basilique. Cette supposition repose sur de faibles indices archéologiques et sur la comparaison avec d'autres monuments telles les basiliques de Velleia (Italie) et de Martigny (Suisse), *cf.* Rossi 1997, p. 1.

[97] Bridel 1994, p. 143-144, restitution fig. 5. Voir également à ce sujet Rossi 1997, pp. 2-3 et 1995, p. 27 notes 38 et 48 et fig. 18.

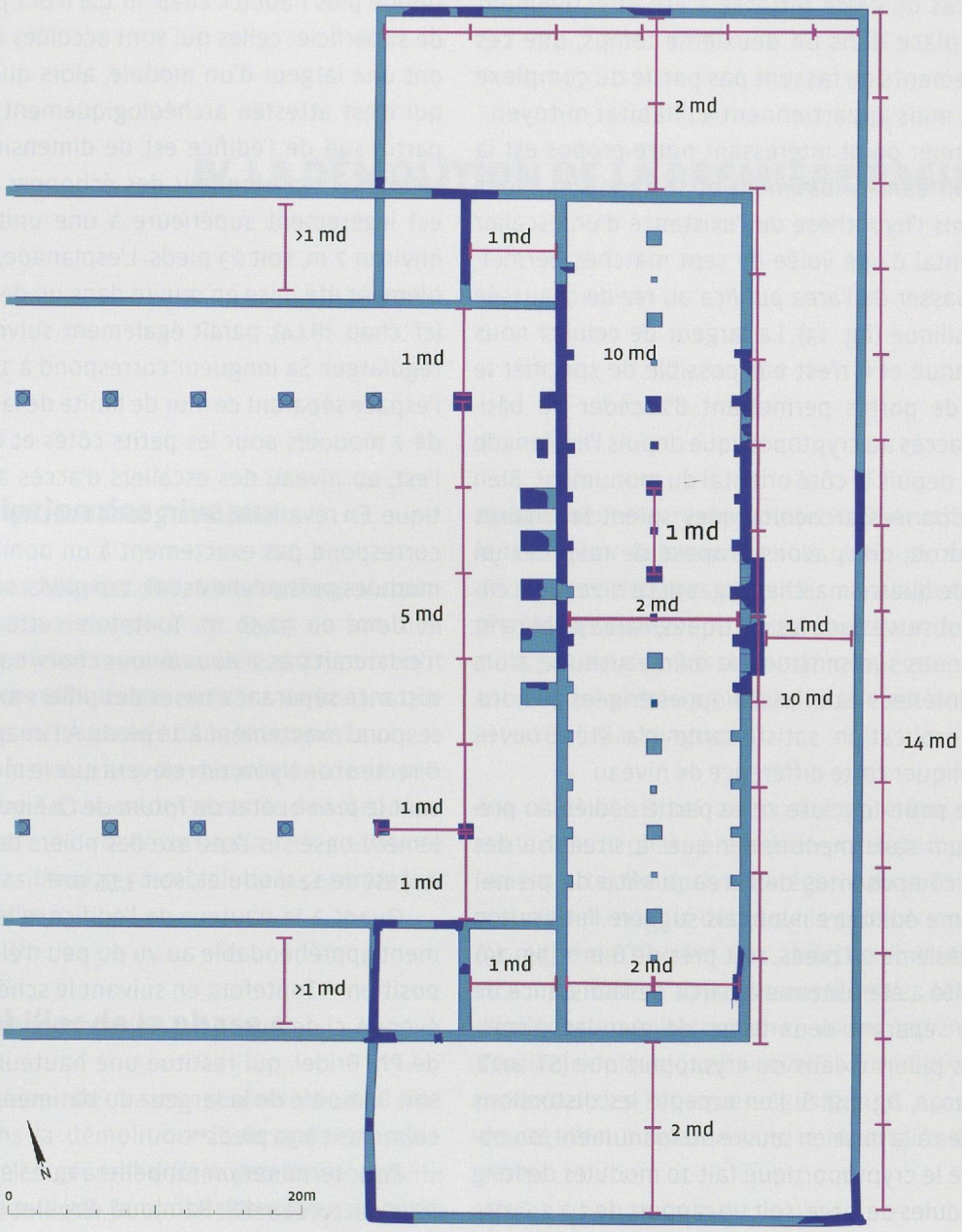

Fig. 29. *Hypothèse relative au schéma régulateur de l'*area publica *d'époque augustéenne.*
1 md = 1 module = 20 pieds = 6 m env.

portique monumental à colonnade axiale, dont les dimensions restituées de 144 x 135 pieds correspondraient à la moitié de la longueur des bâtiments de l'*area publica*. Au centre de ce portique se trouverait un temple ou un autel dédié à Rome ou à Auguste, tel que l'on en trouve sur de nombreux *fora* de cette époque. Or, pour l'heure, il ne s'agit que de suppositions que seules de nouvelles investigations seraient à même de valider ou non.

La construction d'une basilique sur cryptoportique ne constitue pas un *unicum* au début l'époque impériale, mais se rencontre notamment à Conimbriga et Zuglio[98].

On s'étonnera de la mise au jour de constructions en terre et bois dans l'esplanade, soit dans un espace qui paraît de prime abord devoir être voué à la circulation. Il est également possible,

[98] Roth Congès 1987, p. 712.

dans le cas où cette terrasse a été effectivement mise en place dans un deuxième temps, que ces aménagements ne fassent pas partie du complexe basilical, mais appartiennent à l'habitat mitoyen.

Le dernier point intéressant notre propos est la circulation dans le bâtiment et ses annexes. Nous avons émis l'hypothèse de l'existence d'un escalier monumental d'une volée de sept marches permettant de passer de l'*area publica* au rez-de-chaussée de la basilique (fig. 13). La largeur de celui-ci nous est inconnue et il n'est pas possible de spécifier le nombre de portes permettant d'accéder au bâtiment[99]. L'accès au cryptoportique depuis l'esplanade se faisait depuis le côté oriental du monument. Bien que les données archéologiques soient lacunaires à cet endroit, nous avons proposé de restituer un escalier de quatre marches (fig. 13). Le niveau de circulation observé dans les portiques, l'*area publica* et les boutiques sud se situe à la même altitude, alors qu'il est inférieur dans les échoppes érigées au nord. Aucune explication satisfaisante n'a été trouvée pour expliquer cette différence de niveau.

On ne peut conclure cette partie dédiée au premier *forum* sans mentionner que la situation des diverses composantes de l'*area publica* du premier programme édilitaire nyonnais suggère l'utilisation d'un module de 20 pieds, soit près de 6 m[100] (fig. 29). Cette unité a été obtenue à partir de la distance de l'entraxe séparant deux bases de grandes dimensions des piliers axiaux du cryptoportique (ST 2028, 2030 et 2032, fig. 14). Si l'on accepte les distorsions inhérentes à la mise en œuvre du monument, on observe que le cryptoportique fait 10 modules de long par 2 modules de large, soit un rapport de 1 à 5. Cette unité définit également l'entraxe de la colonnade des portiques de l'*area publica*, dont la largeur est de 7 unités. Les boutiques, comme nous l'avions mentionné plus haut (*cf.* chap. III.1.2) n'ont pas une unité de superficie : celles qui sont accolées à la basilique ont une largeur d'un module, alors que la suivante qui n'est attestée archéologiquement que dans la partie sud de l'édifice est de dimensions plus restreintes. La profondeur des échoppes en revanche est légèrement supérieure à une unité et mesure environ 7 m, soit 23 pieds. L'esplanade, qui a probablement été mise en œuvre dans un deuxième temps (*cf.* chap. III.1.4), paraît également suivre ce schéma régulateur. Sa longueur correspond à 14 modules et l'espace séparant ce mur de limite de la basilique est de 2 modules pour les petits côtés et d'une unité à l'est, au niveau des escaliers d'accès au cryptoportique. En revanche, la largeur de cette « enceinte » ne correspond pas exactement à un nombre précis de modules puisqu'elle est de 110 pieds, soit 5 modules et demi ou 32,50 m. Toutefois cette particularité n'existerait pas si nous avions choisi comme unité la distance séparant 2 bases des piliers axiaux, qui correspond exactement à 10 pieds. À l'image du schéma directeur de Nyon, on relèvera que le module définissant le premier état du *forum* de Conimbriga est également basé sur l'entraxe des piliers de la basilique, qui est de 12 modules, soit 3,55 m[101].

Quant à la hauteur de l'édifice, elle est difficilement appréhendable au vu du peu d'éléments à disposition[102]. Toutefois, en suivant le schéma directeur évoqué ci-dessus, nous rejoindrons la proposition de Ph. Bridel, qui restitue une hauteur de 20 pieds, soit la moitié de la largeur du bâtiment avec un toit culminant à 30 pieds[103].

Pour terminer on rappellera que l'étude des vestiges picturaux d'E. Ramjoué -Broillet (chap. VIII.2) a démontré que les ensembles décoratifs attribués à la première basilique, constitués de systèmes ornementaux simples à trois registres, sont habituels pour ce type d'édifice, bien qu'ils ne connaissent pas de parallèles stylistiques directs. La première basilique de Nyon est toutefois l'un des rares monuments publics du nord des Alpes dont le décor est conservé.

[99] Ph. Bridel restitue un escalier sur toute la largeur de la façade de la basilique donnant sur l'*area publica*, *cf.* Bridel 1994, p. 144, fig. 5. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucune preuve archéologique : les soubassements supportant les escaliers sont en effet localisés exclusivement dans la partie centrale de l'édifice. Les fouilles de 1974 ont mis au jour un bloc de molasse rectangulaire ST 2024 (1,20 x 0,65 m, *cf.* fig. 14) délimitant obligatoirement l'extension des soubassements de l'escalier au nord. Celui-ci aurait pu servir de fondation à une base de statue par exemple. Quant aux portes, Ph. Bridel propose d'en resituer trois, *ibid.*

[100] Plus précisément 5,928 m en se basant sur un pied correspondant à 0,2964 cm.

[101] Roth Congès 1987, p. 729.

[102] On rappellera qu'aucun élément architectural pouvant se rattacher à la première basilique n'a été retrouvé.

[103] Bridel 1994, p. 142.